Michel Parenty et les vieux manoirs du Boulonnais

par Jean-Marie ANDRÉ

POURQUOI LES MANOIRS ? MAIS POURQUOI PAS LES MANOIRS ?

...me répond Michel Parenty. Parce qu'en parcourant la campagne et en découvrant, au détour d'un chemin, une vieille bâtisse, connue ou non, manoir ou château, lui reviennent en mémoire avec émotion les pages du livre de Roger Rodière publié en 1924 sur *Les vieux manoirs du Boulonnais* avec les photographies de James Gates. Il se pose, de plus, toujours la même question, celle de savoir ce qu'il y a derrière les murs et sous les toitures à tuiles plates de ces manoirs, châteaux et maisons de campagne afin de redécouvrir l'histoire de ceux qui y vécurent. Certes, mais laquelle? Et là commence le travail de l'historien pour leur «redonner leur âme». Ces manoirs du Boulonnais sont nombreux et ce depuis bien longtemps. Déjà en 1640, Dom Ganneron, moine de la Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, écrivait que le Boulonnais recelait *une infinité de chasteaux, maisons champestres et fiefs nobles*. Par manoir, il nous faut entendre une demeure privée avec un étage, élevée au XVIème siècle dans le chef-lieu d'une seigneurie ou d'un fief, mais comportant des systèmes de défense « *telles que tourelle montant de fonds ou en échauguette, meurtrières, archères et bretèches* ». Ces manoirs, depuis le moyen âge, étaient toujours construits sur une élévation de terre dénommée motte castrale puis ensuite motte féodale. Le château, quant à lui, désignait une résidence seigneuriale rurale destinée à protéger le seigneur tout en symbolisant son autorité en son fief.

Le Boulonnais étant une région bocagère et vallonnée, il ne faut donc point s'étonner d'apprendre que c'est une des régions où la densité de manoirs, châteaux et maisons de campagne, est la plus élevée de France. On en recensait une vingtaine sur Wimille. Il y avait à Haringzelles pas moins de quatre mottes castrales avec ses quatre seigneuries. Le Boulonnais a longtemps été la frontière du Nord du royaume de France. Toutes les seigneuries dépendaient du Comte de Boulogne qui, de droit, était le Roi de France. En 1477-1478 Louis XI était ce Comte. Titre qui en faisait le vassal du Comte d'Artois, Charles le Téméraire. De ce cas de figure au *casus belli* il n'avait qu'un pas! Louis XI eut alors l'inspiration, que seul un roi de Droit Divin pouvait avoir, faire de la Vierge de Notre Dame de Boulogne-sur-Mer, la Comtesse de Boulogne. Après le départ des Anglais en 1553, cette frontière s'est élargie aux pays reconquis du Calaisis avec toujours le même ennemi, l'Anglais dont les descendants, nos contemporains adorent visiter la région ! Cette époque fut marquée par une fièvre reconstructive touchant et les «pays conquis et reconquis» et le Boulonnais car la guerre et ses troubles perdurait avec son climat d'insécurité. Ce que le lucide Dom Ganneron exprimait toujours en 1640. *Mais aussy comme le pays est limitrophe, il est souvent exposé aux picourées des soldats et aux insolences des garnisons domestiques qui vont et viennent par le pays*.

L'HISTOIRE PLUS RÉCENTE

Vinrent les guerres de Religion avec la nuit de la Saint Barthélémy du 24 août 1675 où furent ravagés par l'incendie *tous les bastimens de ladite bassecour dépendant de la maison seigneuriale dudit Fromessent*. Puis ce fut la Révolution Française et l'Empire. Contrairement aux apparences, le Camp de Boulogne-sur-Mer face à l'Angleterre, s'il donna un coup de fouet à l'économie locale, ne joua aucun rôle dans la construction de nouveaux manoirs ou châteaux. Les officiers supérieurs occupaient ceux du passé. Le château d'Ostrohove le fut par le général Dupont avant qu'il n'aille s'installer au château de Le Fayel à Lefaux avec son aide de camp Maurice Dupin, père de Georges Sand. Le Marechal Ney avait, quant à lui, investi le château de Recq-sur-Course. Quant aux 37.000 puis 60.000 hommes de la troupe, ils habitaient les fameuses «Baraques» qui ont disparu depuis, même celle, «haut de gamme» réservée à l'Empereur Napoléon Ier quand il se rendait sur le camp. Et puis avec le temps certains châteaux sont devenus lieux de villégiature comme celui de Wierre au Bois au XIXème siècle pour Sainte Beuve. Ou Charles de Gaulle, adolescent écrivant en 1905 ses premières fictions, en vacances à Wimille et sa vingtaine de manoirs, maisons de campagne et châteaux !

HISTOIRE ET HISTOIRES

Michel Parenty naît en 1948 en « pays conquis et reconquis » ! À Calais. Sa passion pour l'histoire y est peut être née ! Mais l'élément générateur de cette passion semble plutôt se situer dans sa propre famille dont l'histoire fut écrite par un de ses lointains cousins. Henri Parenty avait publié en effet en 1901, *Prêtres, Soldats, Bourgeois et Laboureurs. Archives de la Famille Parenty en Boulonnais*. Cet ouvrage exhaustif sur l'histoire familiale fut écrit par son ancêtre, plus en poète qu'en homme de science qu'il fut pourtant. C'est donc en historien passionné et en homme de science rigoureux que Michel Parenty put assouvir cette passion, ce besoin et ce plaisir d'écrire et de raconter. De raconter cette histoire du Boulonnais et du Gouvernement d'Ardres mais aussi celle des «pays conquis et reconquis» du Calaisis après 1553, sans omettre leur histoire moderne et contemporaine. Michel Parenty s'est ainsi penché sur la rédaction des deux tomes des *Familles anciennes du Boulonnais* en collaboration avec Pierre Daudruy, Jean-Marie Boulanger et Henri Lorge en 1983. Puis ce furent en 1989, 2004 et 2006, avec Henri Lorge, les trois tomes de *Gentilshommes et laboureurs du Boulonnais* et en 1996 avec Pierre-André Wimet *Châteaux et Maisons de campagne*. Infatigable, Michel Parenty publie en 2013 le tome I définitif des *Vieux Manoirs du Boulonnais* nous emmenant de Battinghen à Fromessent en attendant pour la fin de cette année 2014 la parution du tome II qui nous transportera plus avant dans l'alphabet des richesses du Boulonnais !

Camps Greslins © Michel Parenty

Doudeauville
© Michel Parenty

LE MYTHE DU SOUTERRAIN

Entre le *Mythe de la Caverne* de Platon et le *Mythe du Souterrain* que Dostoïevski a évoqué d'une manière fascinante dans les *Mémoires écrites dans un Souterrain*, il y aurait un Mythe du Souterrain Boulonnais. Michel Parenty a constaté, qu'arrivé à peine d'un quart d'heure dans presque tous ces vieux manoirs encore habités par des exploitants agricoles, il entendait parler de l'existence d'un souterrain. Souterrain qui partait vers un autre manoir ou vers un château ou vers une église. La légende nous apprend qu'un labyrinthe permettait à des moines de rejoindre la mer et d'acheter le poisson quand ils avaient vu, de leur colombier, arriver au port les bateaux de pêche. Certains souterrains auraient été si larges qu'il était possible d'y circuler en carrosse. D'autres souterrains passaient sous la Liane. Des Camps-Greslins il aurait été possible de gagner Wierre Effroy. Cette légende laisserait donc sous-entendre que le Boulonnais est un véritable gruyère truffé de souterrains! Tout cela a été rapporté à Michel Parenty, mais quand il demandait à les voir, la réponse était toujours la même : *l'entrée a été bouchée*. Lui, qui donc n'en a donc jamais vu, soulève l'hypothèse qu'il y a peut être eu confusion avec les caves creusées dans la «motte» et leurs points d'eau, considérés comme point de départ de..? Et puis les contes et légendes des siècles passés étaient peuplés de portes dérobées, de souterrains permettant aux héros d'échapper à l'ennemi du moment! Mais à toutes ces légendes, Michel Parenty oppose sa démarche rigoureuse reposant sur des faits étayés sur des documents irréfutables.

LES SOURCES...

Le *modus operandi* de Michel Parenty est la rigueur même. Toutes ses sources sont de première main et proviennent d'archives privées mais surtout publiques. En particulier celles des Archives Nationales de la rue des Quatre Fils à Paris, de la Bibliothèque Nationale, des Fonds des services Douaniers, des Archives Départementales du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme. Des Manuscrits des Juridictions d'Ancien Régime, des Administrations financières et fiscales, de l'État Civil et de l'Ordre Notarial avec les contrats de mariage, les inventaires après décès, du Clergé Séculier et Régulier, des Biens Nationaux après la révolution. Des Archives des Cultes, de l'Instruction publique des Hôpitaux et de la Police. Sans oublier, les Archives Municipales et les Bibliothèques de Boulogne-sur-Mer, de Calais, du Nord et de la Somme parce que Boulogne-sur-Mer dépendait de la Généralité d'Amiens. C'est d'ailleurs pour cela que la réflexion vocalique de «Catieuw» était utilisée dès que se dressait une maison avec un étage ! Toutes les cotes de ces archives se trouvent en bas de page de ses ouvrages. Michel Parenty n'avance rien qui ne soit prouvé. De plus quand il émet une hypothèse, il en annonce clairement la nature. Ce travail de recherche est, pour lui, un des moments forts de son travail.

L'ÉCRITURE ...

Il y a ensuite le travail d'écriture. Pour Michel Parenty il n'y a pas de roman mais des faits et que des faits tangibles. Le moment le plus stimulant pour lui est dans le passage de la méconnaissance totale à la constitution d'un chemin historique pavé de ces faits. Puis arrive le moment de l'iconographie. Toutes les superbes photographies accompagnant cet article sont de Michel Parenty (sauf celle de Michel Parenty lui-même par votre serviteur !).

La Fresnoye
© Michel Parenty

Chailly © Michel Parenty

Bédouâtre - la porte © Michel Parenty

Battinghen
© Michel Parenty

L'OEUVRE

L'œuvre petit à petit se construit. Avec l'impression et le choix d'un papier de très haute qualité que les amateurs reconnaitront comme étant un papier Condat mat 150 g. Le choix ensuite du caractère d'imprimerie Garamon**d** (le Garamon**t** étant protégé par le copyright de l'Imprimerie Nationale). Puis il y a cette page de garde avec son titre en rouge et son médaillon en vert, qui a nécessité quelques prouesses techniques. Enfin il y a le respect du texte initial de Roger Rodière imprimé en caractères *romain* alors que le texte de Michel Parenty l'est en *italique* en caractères Baskerville. Puis vient la reliure de ce livre, formé de cahiers cousus, de 360 pages, se présentant dans le format grand in-4° de 22,5x30,5.

COMMUNIQUER

Toutes ces recherches n'ont qu'un but, celui de publier et de communiquer les résultats de celles-ci. Infatigable, Michel Parenty a déjà fait partager sa passion à un large public au cours de 45 conférences. Il a publié huit ouvrages de 360 à 904 pages. Et trois nouveaux ouvrages, de 360 pages chacun, sont en préparation. Le Tome II *Les Vieux Manoirs Du Boulonnais* sera proposé en souscription pendant *Les Journées du Patrimoine* en septembre 2014 dans le cadre de la Bibliothèque municipale des Annonciades, 18 Place de la Résistance à Boulogne sur Mer. Quant à la sortie du livre, elle est programmée pour la période des fêtes de fin de l'année 2014. Ce magnifique ouvrage en sera le cadeau idéal et parfait à déposer au pied du sapin! De façon concomitante se tiendra aux Annonciades une exposition avec la présentation du florilège de manuscrits utilisés par Michel Parenty pour l'écriture de son ouvrage et celle d'une suite de dessins de Victor Jules Vaillant. Et puis viendra le tome III qui sera la synthèse et la conclusion de son grand œuvre, accompagné, dans les souhaits de Michel Parenty, d'une conférence-promenade.

À QUAND UN GUIDE DE RANDONNNÉE DES VIEUX MANOIRS ?
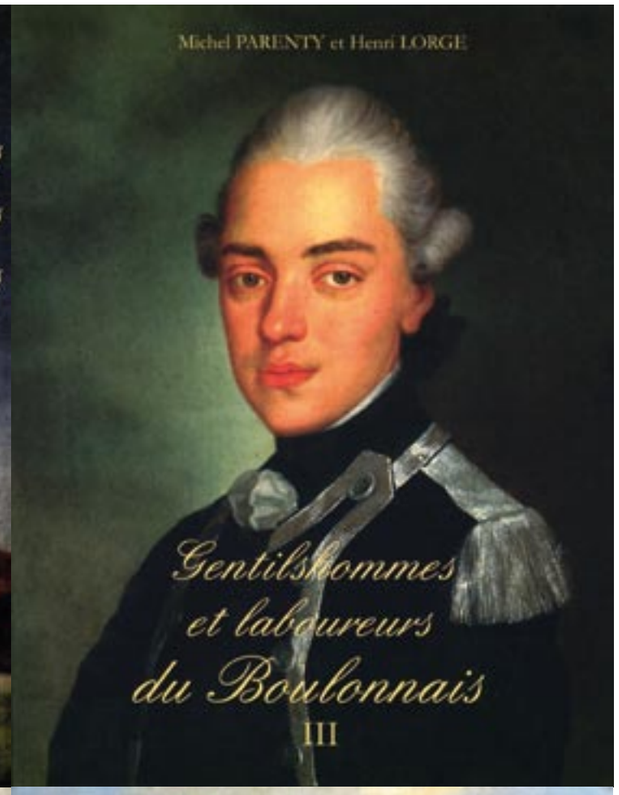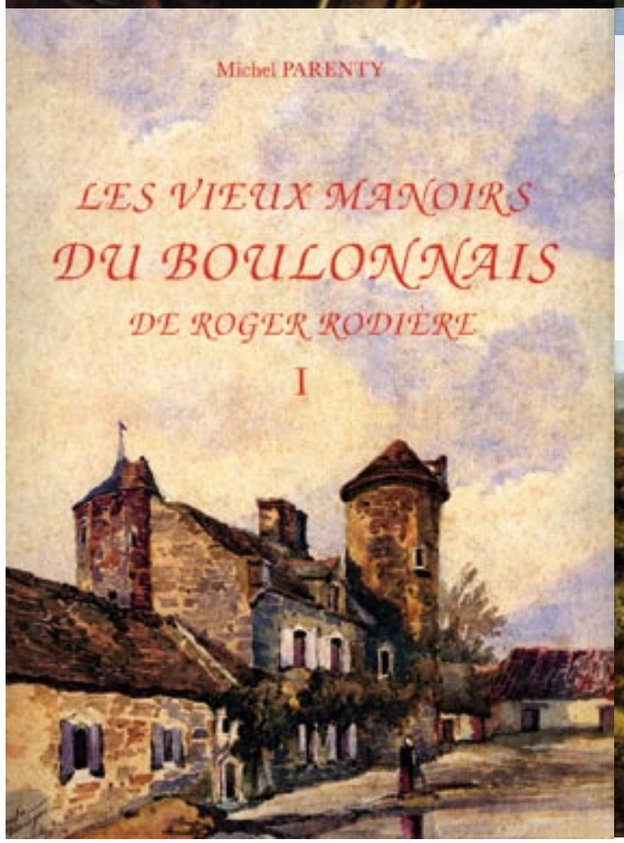
La Randonnée nécessite un équipement léger excluant à priori le transport d'un, voire des trois tomes des *Vieux Manoirs Du Boulonnais*, pesant chacun presque deux kilogrammes ! Un petit guide (ou plusieurs petits guides) avec les photographies des demeures, les informations historiques les concernant et les cartes des lieux parcourus seraient pour les randonneurs un miraculeux sésame. Certes ces vieilles bâtisses, connues ou non, manoirs ou châteaux sont privées et ne peuvent à priori se visiter mais elles peuvent être admirées, en parcourant la campagne et en les découvrant, au détour d'un chemin… Alors patientons !